

DE "MÉDIATHÈQUE" À "POINT CULTURE" Explication d'une évolution

François-Xavier VAN CAULAERT

Bibliothécaire, Réseau des bibliothèques et des ludothèques de Watermael-Boitsfort

Une institution bien connue de la plupart d'entre nous vient, au cours de ces cinq dernières années, d'effectuer une mue afin de mieux faire face aux nouvelles pratiques en matière d'écoute de musique, de vision de films, d'usage des différents médias...

En effet, c'est tout ce changement, tant d'un point de vue théorique que pratique, que nous avons pu découvrir lors de la réunion mensuelle de l'ABD-BVD du mois de novembre dernier. Cette réunion portait sur la médiathèque devenue "Point Culture"¹. Lors de cette après-midi, il nous a été proposé d'assister à une visite-conférence menée par Tony De Vuyst, le directeur du service des Point Culture, qui dans le but d'illustrer ses propos, nous avait conviés à rejoindre les locaux du Point Culture de Bruxelles; à deux pas du Botanique, le digne remplaçant du Passage 44.

Lequel d'entre nous n'a-t-il pas remarqué l'incroyable évolution technologique dans le domaine de l'audiovisuel et tout particulièrement sa montée en puissance depuis le début de ce nouveau siècle ? Chacun, au travers de son activité professionnelle ou tout simplement dans ses habitudes quotidiennes, a pu en prendre conscience, allant probablement jusqu'à prendre part à ce cheminement en modifiant ses habitudes en la matière.

Il est donc assez évident que pareille évolution ne pouvait pas rester sans conséquence sur des services publics ayant pour missions et activités de travailler au quotidien avec les produits et créations liés à ce secteur.

Au premier plan de ceux-ci, le service de la Médiathèque, développée au début des années cinquante et ayant alors à l'époque pour dénomination "La Discothèque Nationale de Belgique"³.

Certes depuis sa création, il y a toujours eu une constante évolution avec le développement de nouveaux supports, que ceux-ci soient simplement audios ou bien audiovisuels mais, comme mentionné ci-dessus, lors de la dernière décennie, on a pu observer une véritable accélération dans cette évolution, nous offrant presque coup

sur coup, à la fois de nouveaux supports, et avec ceux-ci, les outils technologiques nécessaires à leur utilisation.

Ainsi, au cours du dernier quart de siècle, dans le domaine de l'audio, nous sommes passés du bon vieux vinyle et sa platine, au disque compact (ou CD) et sa chaîne hi-fi ou son Walkman, pour arriver aujourd'hui au fichier numérique que l'on peut aussi bien écouter sur son baladeur numérique, son téléphone, sa tablette, ou encore son ordinateur, portable ou non.

Le secteur de l'audiovisuel n'a pas été en reste non plus puisque de la VHS et son magnéscope, nous sommes passés au DVD pouvant se lire aussi bien sur un lecteur uniquement dédié à cela, ou sur un ordinateur, pour ensuite découvrir les Blu-ray, sur le même principe, pour terminer avec le fichier numérique du film.

Avec ce format, c'est la manière d'obtenir, d'utiliser, et de prêter les documents audiovisuels qui a été profondément révolutionnée, balayant ainsi des habitudes ancrées, et par cette occasion, l'utilité de certains services mis à disposition des usagers, ouvrant de ce fait de nombreux questionnements pour les services concernés.

En effet, à l'heure ou de manière légale ou non, il est possible à tout un chacun de télécharger du contenu audiovisuel et cela avant même sa commercialisation sur un support physique. Quel serait encore l'intérêt de l'utilisateur de faire usage d'un service tel que "la Médiathèque" ?

C'est le point de départ pour cette institution d'une réflexion l'entraînant dans une transformation en profondeur et en délicatesse pour rester dans la course du son et de l'image, mais surtout du partage avec tout un chacun et donc à l'importance de s'ouvrir aux usagers et aux nouvelles technologies.

Le changement est présent tant sur le plan pratique que de l'organisation institutionnelle puisque le service qui jusque-là dépendait du service de l'audiovisuel, est à présent sous la

responsabilité du service de la Culture, le même que pour les réseaux de bibliothèques publiques.

Avec ce changement, ce sont de nouvelles missions, inscrites dans un décret, qui leurs sont confiées, à savoir :

- La diffusion et la promotion de l'audiovisuel à tout un chacun
- La médiation auprès du public et notamment auprès des étudiants et du tissu associatif
- La protection et la conservation du patrimoine.
- La promotion et la diffusion d'artistes locaux

Dès lors, ce service se retrouve très loin de l'un de ses principaux objectifs initiaux qui consistait à prêter des médias, activité ayant connu une baisse d'utilisation au vu des nouvelles possibilités de téléchargement.

Lors de son exposé, Tony de Vuyst nous a donc expliqué comment la Médiathèque est parvenue à remplir ses nouveaux objectifs et devenir le service Point Culture. Il a également illustré ses propos par un reportage vidéo effectué dans l'une des implantations⁴.

Le service Point Culture, en 2014, est toujours un réseau d'espaces dispersés aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles, proposant des collections de médias riches par leur diversité. Mais ce n'est pas tout, il s'agit également de zones proposant une série de services tant aux particuliers qu'aux entreprises publiques et privées, ce qui peut être considéré comme de la valeur ajoutée. Petit tour de ce que vous pourrez trouver dans un Point Culture, lorsque toutes les implantations auront connu leur mue physique et fonctionnelle.

Avant toute chose, il faut savoir que chaque implantation sera à moyen terme, en théorie pour fin 2015, passée du mode "Médiathèque" au mode "Point Culture" et que, dès lors, ceux-ci seront tous semblables au niveau des espaces spécifiques et des services proposés

Ainsi, comme c'est déjà le cas pour l'implantation de la rue Royale, l'utilisateur trouvera :

- Une agora qui va permettre une multitude de possibilités telles que l'accueil d'expositions, de conférences, de réceptions, de concerts, d'activités diverses. Ces espaces, en dehors de leurs utilisations directs par Point Culture, sont également proposés à toute personne ou entreprise intéressée avec une variation de tarifs selon qu'il s'agisse d'un partenaire ou non. Point Culture considère pour partenaire toute ASBL reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces espaces sont également équipés d'un matériel audiovisuel faisant d'eux un plateau média.

Celui-ci offre la possibilité de les transformer en studio d'enregistrement permettant le tournage de diverses créations audiovisuelles (capsules, spots, clips, que les participants pourront, d'une part, emporter sur un support et, d'autre part, poster sur les réseaux sociaux pour être pleinement en phase avec les médias actuels :

- Un "coin cosy" qui accueillera les usagers en tout confort pour leur permettre d'écouter, de visionner, de travailler, et ce grâce à du matériel performant ainsi qu'à une connexion internet de qualité.
- Les collections physiques dans lesquels il sera toujours loisible à toute personne, selon les conditions, d'emprunter des médias.

À cela, il faut ajouter deux "Point Culture Mobile", qui sont également voués à une transformation, puisque à terme, ils permettront l'organisation des formations et modules proposés par le service, directement auprès des usagers éloignés des implantations physiques.

D'autre part, dans le but de ne pas se laisser distancer par les nouveaux modes d'utilisation et d'acquisition de média, mais aussi d'élargir son offre de services; Point Culture propose une plateforme de téléchargement totalement légale⁵.

Avec ce cheminement de réflexion et ce redéploiement d'activités, c'est un éventail riche et varié de services que l'institution propose et dont l'offre totale est à découvrir sur son site web.

En une demi-décennie, la Médiathèque a donc effectué un véritable virage pour se mettre plus que jamais au service et à la disposition de l'utilisateur; car si Internet offre l'accès à des informations, des médias, il reste en quelque sorte un "self service", sans bénéficier des services et des conseils de spécialistes comme le confie l'un des employés de Point Culture.

Parce que rien n'est acquis, il sera plus qu'essentiel de garder le contact avec les usagers et de déployer des partenariats avec toutes ces ASBL, ainsi qu'avec tous ceux (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) souhaitant tendre la main au "Point Culture" dans le but de porter des projets en commun.

Il sera important et probablement excitant de continuer à vivre cette course technologique qui amènera, sans le moindre doute, à d'autres grands changements dans quelques années demandant à un tel service de se repenser, et se réadapter en permanence.

Il s'agira simplement de continuer la ligne de l'histoire technologique qui a poussé la Discothèque Nationale de Belgique à devenir la Médiathèque, puis Point Culture.

Dans quelques années, Point Culture sera... Là, se trouve la suite du tracé que nous ne connaissons pas encore; mais que nous découvrirons avec passion, surprise, intérêt et interrogation avec nos regards d'usagers et de professionnels.

Notes

- ¹ *Point Culture* [en ligne]. <<http://pointculture.be/>> (consulté le 21 avril 2014).
- ³ La Médiathèque. *Historique de la Médiathèque* [en ligne]. <http://www.lamediatheque.be/dec/archives/la_mediatheque_a_50_ans/L_histoire_de_la_mediatheque.php?reset=1&secured=>> (consulté le 21 avril 2014).
- ⁴ Youtube. *Event – la Médiathèque devient point culture* [en ligne]. <<https://www.youtube.com/watch?v=a76HHOJTkBU>> (Consulté le 21 avril 2014).
- ⁵ Point Culture. *La plate-forme de téléchargement* [en ligne]. <http://pointculture.be/inf/plate_forme_de_telechargement.php> (consulté le 21 avril 2014).